

DELIBERATION N° 2023/11/28-02

La **Commission de la Recherche**, en sa séance du 28 novembre 2023, sous la présidence de M. Eric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Philippe Delaporte, Vice-président Recherche,

Vu le Code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1-II,
Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu le procès-verbal des élections du Centre de Droit Social du 9 novembre 2023,

DECIDE

Renouvellement de l'unité de recherche

Centre de Droit Social (UR 901 - CDS)

La Commission de la Recherche approuve le renouvellement de l'unité de recherche et la nomination de sa direction :

- UR 901
- Intitulé : Centre de Droit Social (CDS)
- Directeur : BUGADA Alexis, *PR AMU*
- Tutelle (s) principale (s) : AMU

à compter du 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2028

Fait à Marseille, le 28 novembre 2023



Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université